

ALSH LA PINEDE VACANCES D'HIVER 2021

A rendre au plus tard le vendredi 22 janvier 2021



Pôle Jeunesse et Sports, Mairie, Place de la Mairie

Par mail : service.enfance@ville-chambray-les-tours.fr



Nom de l'enfant : Prénom

Date de naissance :

Ecole Classe :

Responsable légal de l'enfant..... Tél. portable

Adresse : CP/Ville :

Nom de l'allocataire : N° Allocataire CAF :



Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le transport des enfants ne sera pas assuré.



D'autre part, les enfants scolarisés dans les écoles Claude Chappe et Paul Emile Victor seront accueillis, pendant ces vacances, à l'école Paul Emile Victor. Les autres enfants seront accueillis à l'accueil de loisirs La Pinède.

Merci de votre compréhension.

Dates	Journée complète	Demi-journée matin Départ 12h	Demi-journée après-midi Arrivée 13h30
Lundi 22 février			
Mardi 23 février			
Mercredi 24 février			
Jeudi 25 février			
Vendredi 26 février			
Lundi 1 ^{er} mars			
Mardi 2 mars			
Mercredi 3 mars			
Jeudi 4 mars			
Vendredi 5 mars			

J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant à l'ALSH et/ou à la descente du bus :

Nom et prénom	Téléphone portable	Lien de parenté

Adresse de facturation :

M., Mme

Rue :

Code postal : Ville :

J'autorise la Ville de Chambray-lès-Tours à prendre des photos de mon enfant dans le cadre du centre de loisirs pour une diffusion sur les supports de communication institutionnels (magazine Méridiennes, Guide pratique, etc), les supports audiovisuels et numériques municipaux (site Internet www.ville-chambray-les-tours.fr , Portail Famille, page Facebook et chaîne Youtube de la Ville) et/ou auprès des médias locaux.

OUI NON

J'autorise mon enfant à participer à toutes les sorties organisées par l'ALSH La Pinède

OUI NON



Je soussigné, Mme, Mr.....,

responsable de l'enfant inscrit ci-dessus, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur ce dossier d'inscription et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et avoir noté que toute réservation non annulée au moins 2 semaines avant le 1^{er} jour de la semaine concernée sera facturée (sauf présentation d'un justificatif)

A FOURNIR POUR TOUTE NOUVELLE INSCRIPTION

- Fiche sanitaire complétée
- Attestation d'assurance extrascolaire 2020-2021

Chambray-lès-Tours, le.....

Signature